



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Mission d'observation électorale de la SADC (SEOM) - Premier tour des élections présidentielles du 16 novembre 2023 en République de Madagascar

**9 novembre 2023, Gaborone, Botswana** : Conformément à l'article 3 des *Principes et lignes directrices révisés de la SADC régissant les élections démocratiques (2021)*, la SADC procède à l'observation de toutes les élections générales tenues dans ses États membres. Conformément à la pratique habituelle, le gouvernement de la République de Madagascar avait invité le 2 mars 2023 la Mission d'observation électorale de la SADC (SEOM) à observer les premier et deuxième tour des élections présidentielles du pays, prévus pour le 9 novembre 2023 et le 20 décembre 2023, respectivement. À cette fin, le premier tour des élections présidentielles aura lieu le 16 novembre 2023. Dans ces élections, treize (13) candidats font la course au poste de Président de la République de Madagascar.

En application des lignes directrices de la SADC, S. E. M. Hakainde Hichilema, Président de la République de Zambie et Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de la SADC a nommé le Général de brigade Godfrey Miyanda, ancien Vice-président de la République de Zambie comme Chef de la mission, et a chargé le Secrétariat de la SADC de coordonner la SEOM, y compris de faciliter le déploiement des observateurs dans le pays.

La SEOM sera déployée dans les six (6) provinces de la République de Madagascar pour observer les phases pré et postélectorales ainsi que le jour du scrutin. L'objectif de la Mission est d'évaluer le déroulement des élections conformément aux Principes et lignes directrices révisés de la SADC régissant les élections démocratiques (2021). Ces principes soulignent l'importance de la participation des citoyens au processus démocratique et au processus de développement ; à la mise en œuvre de mesures visant à prévenir la violence politique, l'intimidation et l'intolérance. Ils visent également à promouvoir l'égalité des chances de tous les partis politiques à accéder aux médias d'État et tous les citoyens d'accéder à l'information. En outre, la Mission insiste sur l'importance de l'acceptation et du respect des résultats des élections par tous les partis politiques.

Pour encourager l'intégrité et l'équité dans les processus électoraux, la bonne gouvernance, la paix et la stabilité dans la région de la SADC et pour mettre en œuvre l'engagement prévu dans les *Principes et lignes directrices de la SADC*, le lancement de la SEOM mènera un nombre d'activités de sensibilisation aux élections afin que les parties prenantes œuvrant pour les élections découvrent et apprécient le travail mené par l'équipe de la SEOM.

**Les principales activités du calendrier de la Mission d'observation électorale de la**

**SADC (SEOM) sont les suivantes:**

| <b>DATE</b>             | <b>ACTIVITÉ</b>   |
|-------------------------|---|
| <b>12 NOVEMBRE 2023</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>LANCEMENT DE LA SEOM (ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION)</b><br/>Séance ouverte au public et aux médias</li></ul>   |
| 11 - 17 novembre 2022   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Réunion de consultations du Chef de mission, de la TROÏKA de l'Organe, de la SEAC avec les parties prenantes aux élections</li></ul>                                |
| 15 novembre 2023        | <ul style="list-style-type: none"><li>• Échanges préélectoraux entre pairs avec les chefs des missions d'observation électorale : <b>la SEOM sera l'hôte</b></li></ul>                                      |
| <b>16 NOVEMBRE 2023</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>JOUR DE L'ÉLECTION — PREMIER TOUR (OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN)</b></li></ul>  |
| <b>18 NOVEMBRE 2023</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>PUBLICATION DE LA DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE DE LA SEOM SUR LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES</b><br/>Séance ouverte au public et aux médias</li></ul> |
| 19 novembre 2023        | <ul style="list-style-type: none"><li>• Départ des observateurs à court terme (STO)</li></ul>   |
| 20 - 24 novembre 2023   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Déploiement de l'observation à long terme (LTO)</li></ul>   |
| 26 novembre 2023        | <ul style="list-style-type: none"><li>• Fermeture du siège de la le SEOM</li></ul>  |

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter : Contactez Mme Barbara Lopi, responsable de la communication et des relations publiques (adresse courriel: [blopi@sadc.int](mailto:blopi@sadc.int)) , M. Letso S. Mpho (courriel : [lmpho@sadc.int](mailto:lmpho@sadc.int)), M. Magabolle Mafiri (courriel : [mmafiri@sadc.int](mailto:mmafiri@sadc.int) ) ou [prinfo@sadc.int](mailto:prinfo@sadc.int) .

.....

Organisation composée de 16 États membres, la SADC fut créée en 1980 en tant que Conférence de coordination de l'Afrique australe (SADCC), se transformant en août 1992 en une Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement socio-économique durables et équitables par le biais de systèmes efficaces et productifs, du renforcement de la coopération et de l'intégration, de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité durables, afin que la Région devienne un acteur concurrentiel et efficace dans le concert des relations internationales et de l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

**Publié par le Secrétariat de la SADC le 9 novembre 2023.  
Gaborone, Botswana**